

JOBOURG

Les brèves de JOBOURG

Janvier 2018

Ces brèves sont disponibles sur le site : www.mairie-jobourg.fr

INFORMATIONS COMMUNALES :

A l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire Délégué entouré de son conseil communal et des employés communaux, vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2018.

Vous êtes cordialement invités à l'échange traditionnel de vœux **le samedi 13 janvier à 11 h** à la salle communale.



Assemblée Générale



Assemblées générales :

Club des falaises : L'assemblée générale du Club aura lieu le **mardi 16 janvier à 14 h** à la salle communale de Jobourg. Ses membres vous attendent nombreux.

Comité de foire : L'assemblée générale du comité aura lieu à la salle des expositions le **vendredi 19 janvier à 20h30**. Nous comptons sur la présence de nombreuses personnes qui sont intéressées par notre foire aux moutons. Venez nombreux pour partager la galette autour d'un verre de vin chaud !



Escale Pain : La prochaine animation autour des galettes des rois aura lieu **le samedi 3 février à 14 h**. Les ingrédients sont fournis, la dégustation aura lieu vers 17 h30. Apportez un rouleau à pâtisserie. Ce jour là , il ne sera pas fait de pain mais vous pouvez apporter teurgoules et viandes à cuire à l'issue de l'animation.

Inscriptions obligatoires en mairie : 02 33 10 00 40 ou contact@mairie-jobourg.fr

Médiathèque : La prochaine séance bébés-lecteurs aura lieu **le 23 janvier**, avec une séance à 9h30 et une à 10h30, pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle.

Le thème retenu : « l'hiver dans la forêt ».

Réalisation : Commission communication

(Fabienne Héleine, Jean Christophe Beauché, Denis Beaumont, Pascale Cervantès, Katia Bunel, Jean-Paul Lecouvey, Nathalie Monchaux)

Collecte des sacs jaunes : Contrairement à ce qui avait été écrit dans les brèves précédentes, la collecte des sacs jaunes a bien toujours lieu **le mercredi matin**.

Adressage :



Depuis la création de la commune nouvelle, nous appartenons tous à la même commune « La Hague ». Afin de pouvoir assurer une bonne distribution du courrier et un acheminement rapide des secours dans cette nouvelle commune, un travail de remaniement des adressages a été mené afin notamment de supprimer les noms de rues identiques.

Le principe retenu pour ce travail a consisté à renommer les rues comportant le minimum de foyers. Le travail a été réalisé avec l'aide de la poste. Les incohérences ont aussi été supprimées.

Sur la commune de Jobourg, les nouveaux noms choisis sont issus de l'histoire de Jobourg, ainsi les rues qui ont changé de nom sur Jobourg sont les suivantes:

Le bourg -> rue de l'église de Jobourg

rue des Fontaines -> chemin des Dys (se prononce "dî", c'est le nom du chemin suivant)

Hameau Mouchel -> Hameau Mouchel - Crôte à l'âne (le mot croûte désignait autrefois une pièce de terre défrichée)

Rue des Falaises -> Route du Nez de Voidries

Chemin des Landes -> chemin des Landes aux loups (cette rue débouche sur l'ancienne rue aux loups et rappelle la présence du loup au Moyen âge)

la Rue de la mare Boisneau (c'est le nom de la mare devant l'église) est créée car il s'agit d'une branche de la rue de l'église de Jobourg

Le mesnil -> Calais

Suite à ces changements, la Commune de La Hague nous prie d'insérer cet article :

« Suite à l'envoi des courriers individualisés informant les habitants du territoire de leur changement d'adresse, il s'avère que de nombreuses erreurs sont survenues.

En effet, certains usagers ont reçu deux courriers faisant mention de nouvelles adresses différentes, d'autres ont vu leur numéro être modifié alors que ce n'était pas le cas...

La commune de La Hague s'excuse auprès de ses usagers pour la gêne occasionnée et met tout en œuvre pour rétablir la situation.

Ainsi, les usagers qui ont reçu des informations erronées vont être contactés par la commune afin de clarifier leur situation.

En cas de doutes sur les informations qui leur ont été transmises, les habitants sont invités à contacter la commune de La Hague qui leur répondra dans les plus brefs délais.

Par tél : 02 33 01 53 33

Par mail : courrier@lahague.com ou www.lahague.com via le portail usager(rubrique contact général) »

CA S'EST PASSE A JOBOURG :

Lors de sa grande tournée annuelle, le Père Noël est venu une fois encore rejoindre les membres du Comité des fêtes pour un goûter dans l'après midi du dimanche 17 Décembre pour la plus grande joie des enfants.

